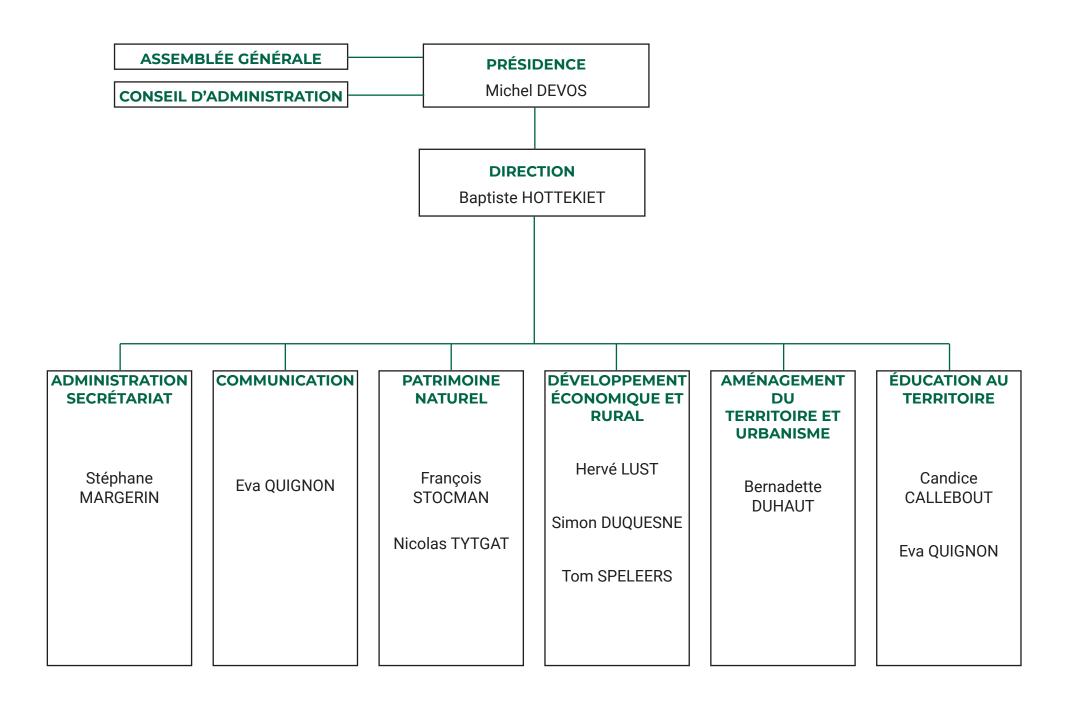
# PLAN STRATÉGIQUE 2022 PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES





Ici, l'innovation prend racine

### ORGANIGRAMME



### SOMMAIRE

#### **INTRODUCTION - P. 5**

### 1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

- 1.1 Les 7 grandes orientations du Parc naturel p.7
- 1.2 Dynamique d'expérimentation et d'innovation p.9
- 1.3 Principales collaborations p.10

### 2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

- 2.1 Trame verte, tous concernés! p.11
- 2.2 Trame bleue, tous concernés! p.13
- 2.3 Focus sur nos sites naturels p.15
- 2.4 Aidons nos espèces p.16
- 2.5 Espaces publics et biodiversité, un lien se crée p.18
- 2.6 La nature, un bien commun à découvrir p.19

#### 3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3.1 La Charte Paysagère p.20
- 3.2 Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux p.21

### 4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

- 4.1 Mon voisin l'agriculteur p.22
- 4.2 Collinaria, la Biennale Gourmande p.24
- 4.3 Produisons et consommons local p.26
- 4.4 Plus d'autonomie pour nos fermes p.28
- 4.5 Des sols et eaux protégés p.30







### SOMMAIRE

### 5. INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION - P.32

### 6. PARTENARIAT ET COLLABORATION - p.33

### 7. ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

- 7.1 Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel p.34
- 7.2 Connaître pour mieux protéger les paysages p.35
- 7.3 Connaître pour mieux protéger la ruralité p.36
- 7.4 Communiquer pour mieux sensibiliser p.37
- 7.5 Éduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire p.38
- 7.6 Développons des activités pendant les temps libres p.40







### INTRODUCTION

Pour les Chinois et les Japonais, le mot crise est constitué de deux idéogrammes : Wei (danger) et Ji (opportunité). C'est le paradoxe d'une crise : c'est une situation difficile qui permet de saisir de nouvelles opportunités et de rebondir. En français, le mot vient du grec « Krisis » qui signifie « décision ».

La pandémie que nous vivons depuis bientôt deux ans nous rappelle finalement à quel point, il est nécessaire de décider de développer un monde plus résilient, plus durable, et plus inclusif que jamais afin de tamponner les effets des crises. Le Parc naturel du Pays des Collines encourage donc tous les acteurs de la société, qu'ils soient publics ou privés, à décider selon leurs possibilités, de saisir les opportunités qu'offrent les crises pour se repenser, pour agir et pour aller de l'avant. Ce futur de notre territoire, c'est avec vous que nous allons le construire. Et quoi de mieux qu'un anniversaire pour y réfléchir tous ensemble ? En effet, 2022 marquera les 25 ans du Parc naturel. A cette occasion, de nombreuses activités seront réalisées tout au long de l'année pour vous amener à découvrir notre travail et celui de nos partenaires mais aussi pour vous inviter à co-construire notre, votre, Pays des Collines tourné vers l'avenir. Dans ce cadre, diverses possibilités nous seront peut-être offertes telles que le Plan de relance de la Wallonie ou encore le dépôt de projets dans le cadre d'Interreg VI. C'est donc avec plaisir que je vous présente le Plan Stratégique 2022 du Parc naturel du Pays des Collines, qui entame déjà la 9ème année du



Plan de Gestion 2014 – 2023. L'élaboration collective du Plan de gestion 2024-2033 constituera le fil conducteur des diverses activités programmées tout au long de l'année 2022.

Conformément à ses orientations stratégiques, le Parc naturel poursuivra son travail, avec ses partenaires, tant les défis à relever, dans ses domaines d'action, sont nombreux et diversifiés. En 2022, le travail mené depuis plusieurs années se poursuivra et de nouveaux projets ou actions seront mis en place par une équipe qui a été agrandie en 2021. La communication réalisée au travers des projets visera notamment un renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines. Cela est nécessaire pour une appropriation, par les différents acteurs, de l'outil « Parc naturel ». Enfin, le Parc naturel restera un acteur engagé au service du développement durable du Pays des Collines, de la Wallonie picarde et, de manière plus large, de la Wallonie.

Dans le domaine de la **PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL**, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, contribuer à la connaissance, à la restauration, au développement et à la préservation du patrimoine naturel et d'autre part, contribuer à la valorisation du patrimoine naturel. Les projets de développement et de préservation des trames verte et bleue se poursuivront notamment avec l'aide du nouveau GT « Nature, Environnement, Biodiversité » créé en 2021. Concernant les plantations, le Parc naturel souhaite jouer un rôle majeur pour contribuer à l'objectif wallon des 4.000 km de haies, notamment via son action innovante et expérimentale de cofinancement des travaux d'arrachage de haies non-indigènes, chez des citoyens, agriculteurs, écoles et associations, afin de les remplacer par des haies indigènes.

Des actions sur les pollinisateurs seront menées tandis que les plans d'actions « Lérot », « Chouette Chevêche et Effraie », et « Hirondelles » se poursuivront. Le portail spécifique « Pays des Collines » créé fin 2021 sur le site Observations.be sera promu pour inviter tout un chacun à y encoder ses observations naturalistes. Le Parc naturel rédigera également des dossiers « PwDR » afin de restaurer plusieurs sites naturels et étudiera les possibilités de développer le penchant « collinard » de la farine mélodieuse. Le Parc naturel poursuivra l'accompagnement des communes dans leurs démarches de préservation de l'environnement. Enfin, le sentier Natur'Accessible sera promu en début de saison touristique.

### INTRODUCTION

En matière de **PAYSAGE ET D'AMÈNAGEMENT DU TERRITOIRE**, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. Connaître, préserver et valoriser les paysages et contribuer à un développement harmonieux de l'aménagement du territoire. Le bureau d'étude DR(EA)<sup>2</sup>M finalisera sa mission en collaboration avec le Parc naturel et Ideta. Le travail portera sur la priorisation des recommandations et la réalisation du programme d'actions à dix ans. La Maison de l'Urbanisme du Hainaut animera le Comité de Pilotage. Enfin, le Parc naturel poursuivra ses remises d'avis sur les projets urbanistiques et les permis uniques.

Concernant le **DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RURAL**, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, encourager et développer la connaissance du monde rural et le rôle social de l'agriculture pour contribuer à une ruralité vivante et inclusive. D'autre part, favoriser, encourager et développer l'économie rurale et la viabilité des exploitations agricoles. Et enfin, favoriser, encourager et développer une agriculture qui contribue à la qualité de l'environnement par la mise en place d'autres modes de gestion de l'espace rural. Le Parc naturel développera la thématique de l'agriculture sociale, tandis que la 7ème édition de Collinaria, La Biennale Gourmande sera préparée en vue de 2023. Le développement de l'économie rurale se poursuivra au travers des marchés fermiers et du projet « Alim'Ath » mené par la Ville d'Ath, le Carah et le Parc naturel. Bien que Food'Wapi se soit terminé fin 2021, le Parc naturel continuera d'accompagner les agriculteurs engagés dans la démarche et promotionnera la plateforme de référencement des produits locaux nommée CRAFT. Les partenaires des précédentes éditions réfléchiront à l'organisation du 4ème Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère. La pose de fascines anti-érosives et l'accompagnement des agriculteurs dans une meilleure gestion des sols et des eaux se poursuivront. Des démonstrations de tailles mécanisées des haies seront organisées tandis que les travaux du GT « Herbe et Autonomie fourragère » et le financement de cultures innovantes se poursuivront également.

Enfin, en matière d'**ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION**, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, contribuer et organiser la sensibilisation du grand public. D'autre part, contribuer au renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines. Et enfin, former et éduquer les citoyens d'aujourd'hui et de demain au respect de l'environnement. Des formations, des conférences et autres ateliers seront organisés, notamment dans le cadre des 25 ans du Parc naturel, afin de sensibiliser les citoyens au patrimoine naturel, à la ruralité et à la préservation des paysages. Les outils pédagogiques serviront notamment dans ce contexte. En outre, le Parc naturel pourrait prendre part à divers événements locaux. La communication restera un élément fondamental, notamment au travers des nouveaux outils créés en 2021. Enfin, selon les conditions sanitaires du moment, les activités pédagogiques se poursuivront.

Enfin, je soulignerais les nombreux **PARTENARIATS ET COLLABORATIONS** nécessaires à la bonne réalisation des projets et leur inscription dans une dynamique d'**INNOVATION** et d'**EXPERIMENTATION**. Je termine cette Introduction en remerciant tous nos partenaires : la Wallonie, les communes, la Province du Hainaut, Ideta et les associations pour leur soutien et leur collaboration qui permettent au Parc naturel d'assumer pleinement ses missions d'intérêt général. J'associe évidemment à mes remerciements toute l'équipe du Parc naturel, compétente, motivée à mettre en œuvre les objectifs fixés dans le Plan stratégique pour rencontrer au mieux vos attentes. Je vous souhaite une excellente lecture de ce Plan Stratégique 2022.

Michel DEVOS, Président

### 1.1 LES 7 GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PARC NATUREL

#### • INSCRIRE LES ACTIONS DU PARC NATUREL DANS LES GRANDS OBJECTIFS D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

Le développement durable permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il s'agit de façons d'être, de penser et d'agir qui sont essentielles au développement durable de notre société. Dans ce cadre, l'innovation et l'expérimentation sont des moyens essentiels pour imaginer et tester de nouvelles méthodes et processus qui feront avancer la Wallonie et les pouvoirs publics ; aux côtés desquels le Parc naturel s'est placé en tant que partenaire qualifié. Le Parc naturel renforcera ses actions afin de contribuer au développement durable et à la résilience de son territoire, de la Wallonie picarde et de la Wallonie. Les actions permettront de répondre à des enjeux importants afin que le Pays des Collines reste un territoire où il fait bon vivre. Le Parc naturel restera un acteur territorial faisant preuve d'engagement et d'ouverture vers l'extérieur.

### • POURSUIVRE UNE DÉMARCHE « QUALITÉ » DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

La recherche de la qualité et de l'efficacité est au cœur de la démarche de travail de l'équipe technique du Parc naturel et cela dans ses divers domaines de compétences. Cette volonté de poursuivre, d'améliorer et d'intensifier les projets menés permet de produire un travail de qualité répondant à des enjeux du territoire. L'amélioration des projets repose également sur le fait d'une remise en question perpétuelle. Il est d'ailleurs essentiel pour l'équipe technique d'être à l'écoute des citoyens et des pouvoirs publics afin d'avoir leur ressenti sur le travail mené et, ainsi, de pouvoir continuer à évoluer positivement. D'autre part, des outils de management de projets et de gestion des ressources humaines assurent un fonctionnement adéquat du Parc naturel. La bonne gouvernance, la gestion rigoureuse et saine des subsides, la transversalité, la remise en question permanente et l'écoute représentent le socle philosophique du fonctionnement du Parc naturel.

### • MENER DES PARTENARIATS AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DE L'OUTIL « PARC NATUREL » DANS UNE OPTIQUE DE RAPPROCHEMENT CITOYEN

Investi d'une mission de service public, le Parc naturel est au service des citoyens, des associations et des pouvoirs publics et le sera à nouveau en 2022 en continuant de proposer des services et des partenariats de qualité. Devenir un centre de référence, un pôle d'excellence dans ses matières de travail afin d'être aux côtés de ses partenaires est essentiel pour le Parc naturel. L'objectif de l'équipe est de renforcer l'ensemble de ses services et leur qualité afin que les citoyens et les pouvoirs publics s'approprient davantage l'outil « Parc naturel », s'en rapprochent et voient dans celui-ci une structure porteuse d'avenir pour le territoire agissant pour le bien commun. En 2022, les citoyens seront davantage inclus dans les projets du Parc naturel.

### • DÉVELOPPER, AMPLIFIER ET PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET LE SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES

Le Pays des Collines jouit incontestablement d'une forte identité singulière ancrée dans un folklore authentique et vivant ; ce qui constitue pour ses citoyens un sentiment fort d'une appartenance commune au territoire. Le Parc naturel améliorera sa communication afin d'amplifier la renommée du Pays des Collines et la valorisation du territoire pour, notamment, contribuer au dynamisme et au développement local. Dans ce cadre, la formation à la manipulation des outils numériques et la gestion du site internet sont essentielles. Le Parc naturel contribuera au développement de l'identité du Pays des Collines, notamment, en mettant en place des projets favorisant l'attractivité du territoire, au travers de la valorisation des paysages, des produits et savoir-faire locaux. La communication du Parc naturel a été professionnalisée en 2021 et le sera à nouveau en 2022.

#### · INITIER ET DÉVELOPPER DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX ET INNOVANTS AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

Les territoires de Parcs naturels sont, par définition, des territoires d'expérimentations et d'innovations et le Parc naturel a déjà démontré l'importance de cette thématique dans plusieurs projets. Ces projets innovants et porteurs d'avenir pourront alors être développés dans d'autres territoires aux enjeux similaires. Le Parc naturel souhaite ainsi être un territoire « pépinière » de bonnes pratiques. En 2022, ce sont les thématiques « Patrimoine naturel » et « Développement économique et Rural » qui seront concernées. Dans le domaine rural, il est essentiel de promouvoir l'innovation rurale et de tester et de mettre en place d'autres modes de gestion de l'espace rural. Le Parc naturel se placera comme une « charnière » entre le monde de la recherche et le monde des praticiens afin de faciliter le transfert de connaissances en milieu rural et d'impliquer davantage les agriculteurs dans l'innovation et l'expérimentation qui sont les moteurs clés d'une agriculture et d'un développement rural durables et constituent la pierre angulaire du renforcement de la compétitivité.

### • RECHERCHER DES COLLABORATIONS, NOTAMMENT HORS DE LA WALLONIE

Le Parc naturel poursuivra ses collaborations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Les collaborations et partenariats sont essentiels afin de partager l'expérience. Le transfert de compétences et le retour sur expérience des différents partenaires d'un projet en accroissent sa valeur et son efficacité. Le succès d'une collaboration s'appuie, entre autre, sur le respect des apports de chacun dans la réalisation des projets et la reconnaissance des différents rôles joués par les partenaires. Le Parc naturel souhaite également davantage de collaborations, de cohésion et d'opérationnalité avec ses communes. Les aspects des partenariats et des collaborations sont décrits plus bas, notamment les projets inter-Parcs naturels mais aussi via le groupe de travail « Nature, Environnement, Biodiversité » et les relations internationales.

#### MAINTENIR ET ASSURER LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

La situation de l'équipe a changé plusieurs fois en 2020 et 2021 afin de s'adapter à plusieurs paramètres internes et externes. L'objectif du Parc naturel est d'avoir une équipe soudée, diversifiée, compétente et stabilisée pour répondre au mieux aux besoins de ses partenaires et des enjeux du territoire. La formation continue du personnel permet d'améliorer les compétences et de faire partager aux autres ses connaissances à des fins d'amélioration de la qualité du travail et de contribuer à l'ambition du Parc naturel de devenir un pôle de compétences dans ses domaines de travail.

### 1.2 DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION

En 2022, le Parc naturel poursuivra un objectif stratégique qui vise à initier, développer et contribuer à la mise en place de projets innovants et expérimentaux ancrés dans le développement durable.

#### • DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL

En 2022, de nombreuses actions innovantes et expérimentales seront menées. Parmi les principales, on signalera l'action « Et si on change'Haie ? » qui consiste en l'arrachage de haies non indigènes et leur remplacement par des haies indigènes. Le projet « Et nos (Hainaut) saules têtards ? » mené en consortium avec les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays étudiera des pistes de valorisation des résidus de tailles. Afin de favoriser la participation citoyenne aux recensement d'espèces, le Parc naturel a créé fin 2021 un portail spécifique sur Observations.be. Le Parc naturel jouera un rôle important dans le cadre de la restauration de sites naturels via l'activation du PwDR et cela pour trois projets de restauration (pelouse sur sable, mare forestière, réserve naturelle des Bassins de Frasnes). Enfin, le Parc naturel aimerait développer le penchant de la farine mélodieuse avec les agriculteurs producteurs de farine.

#### • DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

La démarche globale de gestion durable du sol se poursuivra, notamment sur les fascines. Les agriculteurs continueront à recevoir de nombreux conseils personnalisés, tandis que le GT « Herbe et Autonomie Fourragère » poursuivra ses travaux notamment dans la perspective des changements climatiques et réfléchira à l'organisation d'un 4ème Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère. Dans ce cadre, le Parc naturel continuera de financer la mise en place d'essais. D'autre part, en 2022, le Parc naturel souhaite initier et développer la thématique de l'agriculture sociale auprès des agriculteurs intéressés. Cette démarche, très en vogue en ce moment, pourrait permettre de renforcer le rôle joué par l'agriculture au niveau de la société. L'agriculture est un rouage à part entière du fonctionnement socio-économique et environnemental de notre société et du Pays des Collines. La recherche sur la valorisation du broyat issu des tailles de saules têtards se poursuivra dans le cadre du projet « Et nos (Hainaut) saules têtards ? ».

#### 1.3 PRINCIPALES COLLABORATIONS

Le Parc naturel poursuivra deux objectifs stratégiques. D'une part, initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et de collaborations au niveau local (voir les projets) et, d'autre part, au niveau transrégional, transfrontalier et entre Parcs naturels. Les projets INTERREG s'inscrivent dans ce cadre. En effet, collaborer en bon esprit, permet d'augmenter la valeur intrinsèque et l'efficience des projets menés. Evidemment, les collaborations et partenariats seront aussi fonction des possibilités, opportunités et nécessités. Les partenariats et collaborations apparaissent dans la description des différents projets. Nos principaux partenaires (liste non exhaustive) sont :

### Membres de l'Assemblée générale :

- · Les 5 communes du Parc naturel
- La Province du Hainaut et ses différentes structures
- L'IDETA (Pouvoir Organisateur du Parc naturel)
- · L'OREE du Pays des Collines
- L'Association des Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie
- Le Centre Culturel du Pays des Collines
- Les Guides-Nature des Collines
- · Le Contrat de Rivière Escaut-Lys
- Le Contrat de Rivière Dendre
- · Le Conseil Cynégétique du Pays des Collines
- · La Fondation Rurale de Wallonie
- L'Ecomusée du Pays des Collines
- 3 producteurs

### **Autres partenaires:**

- · Le Service Public de Wallonie et ses services
- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie
- L'asbl Diversifruit
- L'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité
- · Le Centre wallon de Recherches Agronomiques
- Natagora : locale Dendre-Collines et Natagora : Plecotus Aves Raîne
- · Les artisans, producteurs et écoles du Parc naturel
- · Accueil Champêtre en Wallonie
- La Fédération Unie de Groupements d'Eleveurs et d'Agriculteurs
- Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays
- · Le Parc naturel Régional Scarpe-Escaut
- La Ferme du Harby, Le Centre Protestant d'Amougies
- De nombreuses associations locales et les acteurs touristiques
- La Haute Ecole de Hainaut Condorcet, le Centre Éducatif Saint Pierre, ...
- Natagriwal, Protect'Eau, Fiwap
- Le Contrat Rivière Haine





















OBJECTIF STRATEGIQUE (OSI – ABI) : CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE, À LA RESTAURATION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – 0S1 – AB1): AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA QUALITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES TRAMES VERTE ET BLEUE EN LIAISON AVEC LES SITES NATURELS ET LE PAYSAGE

#### 2.1 Trame verte, tous concernés!

La trame verte se compose de différents éléments arborés, arbustifs et herbacés qui se développent sur un territoire donné. La connexion entre ces éléments est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique. Les vergers, les haies, les arbres ou alignements d'arbres, les forêts, les friches et d'autres éléments assurent le transfert des gènes au sein d'un territoire. Le Parc naturel poursuivra ses actions de centralisation des données cartographiques qui permettent de prioriser les actions à réaliser en vue de reconnecter les éléments de la trame verte. Ce travail s'appuiera également sur l'étude historique des paysages qui a été menée dans le cadre de la Charte Paysagère. Il est important que la reconnexion de la trame verte se fasse en collaboration avec les citoyens et les agriculteurs qui doivent être encouragés et accompagnés dans cette démarche. Plusieurs leviers d'actions seront mis en place à cette fin.



Le premier sera la prime de la Région wallonne à la plantation de haies, de vergers, d'alignements d'arbres et de de taillis pour les agriculteurs, particuliers, entreprises et écoles du Parc naturel rentrant dans les conditions. A ce titre, nous organiserons des commandes groupées de plants forestiers et d'arbres fruitiers, rédigerons les dossiers de demandes de prime et conseillerons les acteurs du Parc naturel dans leur projet de plantation. L'opération Arbrenkit s'est terminée en 2021 mais la démarche du projet « Un Arbre pour la Wapi » continuera. D'autre part et en lien avec les plantations de vergers, le Parc naturel poursuivra sa participation à la dynamique « DIVERSIFRUIT » qui vise à structurer une filière de valorisation des fruits issus des vergers haute-tige wallons. Les douze Parcs naturels y participent en tant que relais locaux afin de contribuer aux objectifs du projet.



Aussi, une action novatrice et démonstrative nommée « Et si on chang'Haie » initiée en 2021 sera poursuivie en 2022. Cette action vise le cofinancement et le remplacement des haies, de minimum 15 mètres, constituées d'essences non indigènes (lauriers, ...) par des haies mélangées composées d'essences indigènes. A ce titre, le Parc naturel prendra en charge les travaux d'abattage, de broyage et de rognage des souches de haies non indigènes à hauteur de 85% des coûts totaux. L'intervention du Parc naturel est conditionnée par la plantation, au même endroit, d'une haie composée d'essences indigènes par le bénéficiaire. L'objectif est ensuite d'activer la prime de la Région wallonne si le bénéficiaire est dans les conditions. S'il ne l'est pas, celui devra alors financer la haie par ses propres moyens.

De plus, le projet « Et nos (Hainaut) saules têtard ? », mené en partenariat avec les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut, des Hauts-Pays et la Haute Ecole Provinciale de Condorcet et entamé en 2021 se poursuivra. Ce projet a démarré du constat affligeant de la disparition progressive, par manque d'entretien, des saules têtards dans les trois Parcs naturels hennuyers. Financé par la Région wallonne dans le cadre de la démarche « Yes, we plant », il a permis d'engager un équivalent temps-plein durant trois ans pour faire tailler 500 saules têtards, faire planter 5000 perches de saules têtards, étudier des pistes de valorisation des résidus de taille et, bien sûr, organiser de la sensibilisation autour de la thématique, notamment lors des week-ends de la Semaine de l'Arbre. Ce projet ambitieux vise la plantation moyenne de 555 perches et la taille de 55 arbres par Parc naturel et par an afin que perdurent ces éléments bocagers garant de biodiversité. Afin d'arriver à nos objectifs, les trois Parcs naturels utiliseront les connaissances territoriales de leurs partenaires et démontreront que le maintien des arbres têtards donne une plus-value économique et circulaire au résidu des produits de la taille. Ces plantations de perches se feront notamment suivant les enjeux paysagers identifiés dans la Charte Paysagère ainsi que suivant le développement du réseau « Chevêche », mené en partenariat avec l'Orée du Pays des Collines. Dans le cadre des 25 ans du Parc naturel, le saule têtard et la chouette chevêche occuperont une place importante de l'évènement.

De plus, afin de contribuer à la protection des pollinisateurs et de développer des synergies avec les apiculteurs, le Parc naturel lancera une opération appelée « 1 habitant, 1 m2 de prés fleuris », afin que les citoyens puissent participer concrètement à leur niveau à la préservation des pollinisateurs. Cette opération comprendra bien sûr un volet sensibilisation qui est développé dans la partie Accueil, éducation et information du public (p.34). Le Parc naturel fournira pour l'occasion des sachets de graines en partenariat avec des fournisseurs reconnus (Jorion, Ecosem, ...).

Enfin, une action transversale aux projets « trame verte et trame bleue » sera la poursuite des réunions du groupe de travail « Nature, Environnement et Biodiversité » mis en place en 2021. Celui-ci vise à renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées par le Parc naturel et les associations. Le Parc naturel souhaite valoriser et s'appuyer sur les expertises et les connaissances naturalistes présentes au Pays des Collines (Guides-Nature, Orée du Pays des Collines, Contrats Rivière, ...). En fonction des thématiques abordées, des « spécialistes » pourront amender les réflexions du groupe de travail grâce à une expertise extérieure. Dans le même ordre d'idée, le portail « pnpc.observations.be » mis en place fin 2021 permettra aux acteurs d'encoder leurs observations ce qui nous permettra de mieux connaître le territoire grâce à la centralisation des données faune et flore encodées par les partenaires et les citoyens. L'analyse des données permettra de cibler davantage les milieux et les espèces animales et végétales à sauvegarder. Les leviers pour la préservation d'espèces seront les gestions écologiques, la pose de nichoirs, les actions de sensibilisations, l'incitation à la mise en place de mesures agro-environnementales ciblées, la restauration du bocage et encore les inventaires continus.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame verte, tous concernés!	Inventaires des éléments végétaux	N. éléments et linéaires inventoriés
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré fruitier	N. dossiers avec unités/visites/arbres reproduits et vergers/ démarches concernés
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré bocager	N. dossiers avec unités/visites/démarches concernées
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré singulier et d'alignement	N. éléments remarquables candidats/dossiers avec unités/visites/ démarches/perches distribuées
	Favoriser le développement des prés fleuris et synergies avec les apiculteurs	N. sachets distribués/synergies développées/N. actions de sensibilisation développées
	Lutter contre les espèces invasives végétales terrestres	N. linéaires/de pieds/de m2 gérés/visites, démarches et synergies concernées

#### 2.2 Trame bleue, tous concernés!

La trame bleue se compose de différents éléments aquatiques tels que les mares, ruisseaux, étangs, sources, ... sur un territoire donné. Leur connexion est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique et la complémentarité avec une trame verte de qualité assure un réseau écologique fonctionnel. Véritables « spots » de biodiversité, ces sites sont les lieux de vie de nombreux invertébrés aquatiques, batraciens, odonates et autres qui y trouvent un lieu de vie pour leur reproduction et leur développement. Le Parc naturel poursuivra ses actions qui visent à mieux connaître ce patrimoine aquatique (si présence d'un stagiaire pour travailler sur certaines espèces), à améliorer la qualité des eaux mais aussi à reconnecter cette trame bleue en partenariat avec les Contrats de Rivière Dendre et Escaut-Lys. Pour cela, afin de contribuer au développement et à la restauration du réseau de mares, le Parc naturel continuera son action de creusement de nouvelles mares et de reprofilage de mares atterries. Concrètement, cela se fera, notamment, suite au plan d'action établi en lien avec les réflexions du groupe de travail « Nature, Environnement et Biodiversité » auquel les Contrats de Rivière participent. Cela permettra de valoriser leur travail et de renforcer la force d'impact. Les demandes spontanées des citoyens en la matière seront aussi traitées. En pratique, cela se concrétisera par la création et/ou le reprofilage d'un minimum de 5 mares et cela pour répondre en priorité aux besoins



du Triton crêté, espèce Natura 2000, mais aussi de l'Alyte accoucheur. Le développement de mares forestières sera également une priorité, notamment dans le cadre du PWDR. Quant au développement et à la restauration de la qualité des cours d'eau, le Parc naturel souhaite établir un plan d'actions en concertation avec les Contrats Rivière. Un cours d'eau fera l'objet d'une restauration par diverses mesures notamment la plantation de plantes rivulaires (oxygénantes, fixatrices de berges...). Le projet de valorisation des sources ayant pris du retard en 2020 et 2021 sera remis sur le tapis. Dans un premier temps, cette action se déroulera sur la commune d'Ellezelles. Aidé de ses partenaires, le premier objectif consistera à cartographier et caractériser les différentes sources de l'entité. Par la suite, des analyses de potabilité seront effectuées grâce à un partenariat avec Hainaut Vigilance Sanitaire, laboratoire provincial. Parallèlement, diverses informations seront récoltées afin de permettre une valorisation de certaines sources et ainsi, sensibiliser la population à ce sujet. Enfin, la lutte contre le Myriophylle du Brésil se poursuivra en collaboration avec le Contrat de Rivière Dendre.





Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame bleue, tous concernés !	Inventaires des éléments aquatiques (eaux courantes, stagnantes, zones de sources,)	N. éléments et linéaires inventoriés
	Contribuer au développement et à la restauration d'un réseau fonctionnel de mares	N. mares creusées/restaurées/visites/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des eaux courantes	N. actions chiffrées sur les eaux courantes/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des zones de sources	N. actions chiffrées sur les sources/démarches et synergies concernées
	Lutter contre les espèces invasives végétales aquatiques	N. linéaires/de pieds/de m2 gérés/visites/démarches et synergies concernées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 - 0S1 - AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA QUALITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES SITES NATURELS

#### 2.3 Focus sur nos sites naturels

Au sein du territoire, on compte plusieurs sites Natura 2000, Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et deux réserves naturelles, une agréée et l'autre domaniale. Le projet pilote mené en consortium par les trois Parcs naturels et les trois Contrats Rivière du Hainaut dans le cadre du LiFE BNIP se poursuivra. Pour rappel, l'objectif sur le territoire du Parc naturel est de proposer aux propriétaires de parcelles situées dans le site Natura 2000 « BE32005 - Vallées de la Dendre et de la Marcq », la mise en place des mesures de restauration du site. En cas d'accord, celles-ci seront in fine financées par le PwDR, mais mises en place et préfinancées par le propriétaire ou le Parc naturel. En 2021, un premier projet de restauration d'une mégaphorbiaie avec creusement d'une mare a été conclu! Espérons que d'autres propriétaires emboiteront le pas ! Dans la suite de la logique d'activation du PwDR, un projet de réouverture du milieu forestier avec étrépage sera étudié à Flobecq. L'objectif est de diversifier le site et de reformer de la pelouse sur sable en zone Natura 2000. Enfin et toujours à Flobecq, une mare intra forestière sera creusée avec le DNF et le DEMNA avec le préfinancement du Parc naturel par le PwDR. En outre, le Parc naturel sera à la manœuvre pour le dépôt d'un projet PwDR sur les bassins de Frasnes avec préfinancement communal. L'objectif est d'alimenter le site continuellement en eau grâce à une pompe et d'attirer les espèces Natura 2000 possibles grâce à l'extension de la roselière: busard des roseaux, gorgebleue à miroir...



Le Parc naturel poursuivra le fauchage de plusieurs mégaphorbiaies en fonction du plan de gestion établi. La gestion des sites naturels ainsi que le suivi floristique de la zone s'effectueront notamment avec le concours du Département d'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) et d'autres acteurs du territoire. L'objectif est de mettre sur pied des chantiers collaboratifs et participatifs afin de faire participer et mettre en avant les acteurs du territoire.

Enfin, le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec le PCDN de Frasnes-Lez-Anvaing concernant la zone humide à Ellignies.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Focus sur nos sites naturels	Inventaires des sites naturels (N2000, SGIB,)	N. sites inventoriés
	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des habitats	N. actions chiffrées par sites naturels/démarches et synergies

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (003 - 0S1 - AB1): AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES ANIMALES PATRIMONIALES

### 2.4 Aidons nos espèces

La destruction de certains types d'habitats au cours de ses soixante dernières années a eu, de facto et outre la flore, une répercussion sur les espèces qui s'y développaient telles que les insectes, les batraciens mais également les mammifères. Depuis plusieurs années, le Parc naturel effectue un suivi des populations hivernales et estivales de chauves-souris ; ce qui alimente la base de données sur les Chiroptères en Wallonie au travers du groupe de travail Plecotus de Natagora. Ce travail s'effectuera à nouveau en 2022.

D'autre part, le Parc naturel poursuivra le suivi des gîtes à Lérot posés en 2019 et 2020 et en posera de nouveaux. Ce petit Gliridé est en net déclin dans toute l'Europe. Son habitat-type est constitué de vieux vergers, vieux parcs et jardins, lisières boisées, haies. La disparition et la fragmentation de son habitat sont les principales raisons de son déclin. La pose et les contrôles des 26 gîtes permettront d'estimer la présence du Lérot et de favoriser l'extension de son habitat au travers des différents projets de plantations. Nous utiliserons les données de l'Observatoire Faune Flore Habitat du DEMNA pour situer les zones favorables aux Lérots et sensibiliser les habitants aux plantations de vergers. Nous utiliserons le même principe pour le muscardin. Nous rédigerons des tutoriels pour la fabrication



Photo : D. Duyck

de gîtes avec une demande de retour et essayerons de promouvoir la plantation de ronciers dans les zones adéquates.

Le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec l'Orée du Pays des Collines et réorganisera des points d'écoute pour localiser les Chouettes chevêches. Comme en 2019, un groupe de bénévoles participera à quelques soirées d'écoute. Des carrés de 2/2 km seront définis, cartographiés et orienteront le travail de terrain. A la suite des résultats récoltés, des actions de restauration de l'habitat typique de cette espèce seront menées telles que des plantations de saules têtards (lien avec le projet « Et nos (Hainaut) saules têtards ? »), de vergers haute-tige, ainsi que de la pose de nichoirs.

Suite au projet @ThenHome clôturé en 2021 et à l'enthousiasme généré auprès des citoyens, nous avions déjà fait refaire 25 nichoirs à Chouette chevêche et 15 nichoirs à Chouette effraie fin 2020. Ceux-ci, posés en partie en 2021, n'a pas freiné l'enthousiasme des citoyens. Dès lors, fin 2021, 20 nichoirs à Chouette chevêche et 10 à Chouette effraie ont été commandés pour une pose en 2022. Le bon succès reproducteur en nichoir et la possibilité de compenser le manque d'arbres à cavités nous poussent à poursuivre les démarches de placement de nichoirs.

Toujours concernant l'avifaune, un recensement des populations d'hirondelles sera effectué avec l'aide de citoyens et d'associations partenaires. Toutes les données seront collectées et cartographiées et permettront, notamment par la pose de nichoirs ou en conseillant les habitants, d'augmenter les populations sur le territoire.

Un projet transversal aux différentes missions visera la plantation de haies et l'incitation à la mise en place de mesures de type mb6 bénéfiques pour les bruants, linottes ou encore moineaux friquets à des endroits connus pour ces espèces. Au-delà d'offrir le gîte et le couvert pour ces espèces bocagère et agricole, nous aimerions lancer le pendant de la farine mélodieuse dans le Pays des Collines. En effet, nous souhaiterions qu'un agriculteur travaillant en circuit-court et qui par exemple produit sa farine, majore le prix de ses produits grâce à une action pour les passereaux granivores. Concrètement, il laisserait des céréales sur pied afin de permettre aux populations de se nourrir l'hiver et de se fixer.

En ce qui concerne les batraciens, le Parc naturel poursuivra, avec les Contrats Rivière, son travail sur l'amélioration de leurs habitats, notamment par le creusement de mares (voir point précédent sur la trame bleue) ainsi que la recherche d'espèces emblématiques (Salamandre, Triton crêté, Alyte accoucheur). De plus, depuis plusieurs années, des bénévoles encadrés par le Parc naturel s'occupent des ramassages lors des migrations. La collaboration dans le cadre du LiFE BNIP « volet batraciens » reste ouverte.









Photo: D. Duyck

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Aidons nos espèces	Inventaires et recherches d'espèces animales patrimoniales (mammifères, batraciens, oiseaux,)	N. actions chiffrées de recherche/suivi/démarches et synergies
	· ·	N. actions chiffrées en faveur des espèces/aménagements/ démarches et synergies

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (004 - 0S1 - AB1) : CONNAÎTRE LES SITES PUBLICS AMÉNAGEABLES AFIN DE CONTRIBUER À DÉVELOPPER UNE BIODIVERSITÉ PROCHE DU CITOYEN

### 2.5 Espaces publics et biodiversité, un lien se crée

Depuis plusieurs années, la biodiversité est de plus en plus prise en compte dans les aménagements des espaces publics et encouragée par la Wallonie. En 2021, les différents incitants (Semaine de l'Arbre, fiches PCDN, ...) ont été fusionnés en un seul incitant appelé « BiodiverCité ». Cet appel à projets permet au travers d'une seule demande de rentrer plusieurs fiches pour un montant maximal de 12.000 € par an. Le Parc naturel est engagé depuis plusieurs années dans l'accompagnement de ses communes au travers d'avis techniques. En 2022, le Parc naturel poursuivra cette démarche en contactant les communes et/ou en répondant à des demandes directes de leur part. Sa participation à certaines fiches 2021 et 2022 qui seront mises en place sur Mont de l'Enclus est déjà actée. Chaque année, le Parc naturel contacte ses communes pour voir si des terrains communaux sont disponibles pour des aménagements de ce type.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Espaces publics et biodiversité, un lien se crée	Inventaires des espaces publics aménageables	N. contacts pris/sites inventoriés
Sidurcione, an nen de diee	Accompagner les pouvoirs publics dans le développement de la biodiversité de proximité	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies

### OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 - AB1): CONTRIBUER À LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECT OPÉRATIONNEL (001 - 0S2 - AB1) : ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA VALORISATION DE LA NATURE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

### 2.6 La nature, un bien commun à découvrir

Le rôle d'un Parc naturel est également de promouvoir l'accès et la découverte du patrimoine naturel au grand public. Bien sûr, il y a la nature extraordinaire avec ses réserves naturelles, mais il y a aussi la nature ordinaire qui doit pouvoir être mise en valeur. Dans ce cadre, le Parc naturel souhaite apporter son expertise auprès des pouvoirs publics et des écoles afin de les aider à faire découvrir cette nature ordinaire. Outre cet aspect, c'est aussi le cadre de vie des habitants que le Parc naturel souhaite améliorer. Ainsi, ce dernier pourrait accompagner ces acteurs dans le cadre d'une réhabilitation des anciens sentiers si, un telle demande devait apparaître en 2022 de leur part. Des aménagements seront certainement fait dans le parc communal de Russeignies. Concernant le projet Natur'Accessible clôturé fin 2021, le but sera, en 2022, d'en faire la promotion et l'inauguration en début de saison touristique. La promotion sera la plus large possible tout en étant particulièrement ciblée sur les centres d'accueil de personnes souffrants d'un handicap non moteur. En effet, pour rappel, le sentier est prévu pour des personnes souffrants d'un handicap de type déficiences intellectuelles. Il n'est pas prévu pour les personnes à mobilité réduite.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
La nature, un bien commun à découvrir	Favoriser la découverte de la nature en contribuant au développement d'une mobilité douce grâce aux sentiers	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies
	Favoriser la découverte de la nature en contribuant à la restauration des parcs communaux	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies
	Favoriser la découverte de la forêt en contribuant au développement de circuits thématiques (Nature Accessible,)	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies

### 3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### **OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB2): CONNAÎTRE, PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 - 0S1 - AB2) : DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE AFIN D'ENCOURAGER ET DE FACILITER SA PRÉSERVATION ET SA VALORISATION

### 3.1 La Charte Paysagère

Elément fondamental de la dynamique d'un Parc naturel, la Charte paysagère est un document d'orientation et d'aide à la décision, notamment pour les communes et les porteurs de projet. Elle a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement durables des paysages du Parc naturel au travers d'un programme d'actions à mettre en place, par le Parc naturel et ses partenaires, sur une période de dix ans. Ayant été construite, notamment, sur base d'un processus participatif mené avec les forces vives du territoire et les citoyens, elle s'adresse surtout aux décideurs publics et aux structures remettant des avis sur des projets pouvant impacter le paysage. Le Comité de Pilotage, mis en place en 2018, est l'organe qui suit l'élaboration, remet des avis et valide les différentes étapes de réalisation de la Charte Paysagère. En 2022, en collaboration avec les différents partenaires du COPIL, les recommandations seront définitivement hiérarchisées, validées par le COPIL et présentées aux Collèges communaux avec lesquels des rencontres seront prévues. De là sera établi un programme d'actions à dix ans. A chaque étape, comme cela a été fait lors de l'analyse contextuelle, la participation citoyenne sera de mise grâce à de nouveaux moyens tels que l'utilisation de Google Forms. La Fondation Rurale de Wallonie accompagne le Parc naturel dans ce volet « animation citoyenne ». En vue de son approbation, un Rapport sur les Incidences Environnementales devra également être



rédigé. La Maison de l'Urbanisme du Hainaut apporte ses compétences pour l'animation du Comité de Pilotage lors des réunions, IDETA apportant son appui technique. Les 25 ans du Parc naturel seront une belle occasion de mobiliser les forces vives du territoire autour de la préservation de nos paysages.

Nom du projet		Intitulé des actions	Indicateurs des actions
La C Paysagère	Charte	Proposition de recommandations	N. recommandations
raysagere		Réalisation du programme d'action	Réalisation de l'action

### 3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB2) : CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – 0S2 – AB2) : FAVORISER DES PROJETS INTÉGRÉS QUI ALLIENT ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, RESPECT DU BÂTI TRADITIONNEL, DU PAYSAGE ET DES RESSOURCES NATURELLES

### 3.2 Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux

L'entrée en vigueur au 1er juin 2017 du Code du Développement Territorial (CoDT) a modifié de manière conséquente les missions des Parcs naturels en ce qui concerne l'aménagement du territoire. En effet, l'obligation de rendre des avis par les Parcs naturels sur les permis d'urbanisme a été abrogée. Cependant, l'obligation pour les communes de demander l'avis du Parc naturel est maintenue pour tout projet ayant un impact environnemental ou paysager significatif ; ce qui est le cas pour les permis uniques et d'environnement. Les communes sont toujours, néanmoins, libres de solliciter l'avis du Parc naturel et de décider de toutes formes supplémentaires de consultation. Sur les cinq communes du Parc naturel, deux ont décidé de continuer à solliciter notre avis sur tous les projets d'urbanisme. Ceci est positif car nombreux sont les défis à relever concernant l'urbanisme dans un territoire de Parc naturel : adaptation à la vie contemporaine des anciens bâtiments dans le respect du cadre rural et de l'évolution de la réglementation en matière d'énergie, intégration paysagère des bâtiments agricoles. D'autre part, en 2022, le Parc naturel poursuivra l'encadrement des auteurs de projets, publics ou privés, avant l'introduction de leurs projets, s'ils souhaitent un tel accompagnement. Afin d'informer les citoyens sur la possibilité qui leur est offerte de consulter le Parc naturel pour un avis préalable, une information sera faite en ce sens dans les différents bulletins communaux. Enfin, le Parc naturel participera aux séances de formations et d'informations organisées par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie concernant les outils réglementaires.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
aménagement du territoire	Analyser les demandes de permis d'urbanisme, uniques et d'environnement et remettre des avis circonstanciés	N. demandes de permis traitées/réunions d'information
harmonieux	Renseigner les auteurs de projets publics et privés et les demandeurs avant l'introduction des projets	N. rencontres/réunions
	Suivre la mise en place d'outils réglementaires et d'orientation	N. réunions/synergies

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU MONDE RURAL ET LE RÔLE SOCIAL DE L'AGRICULTURE POUR CONTRIBUER À UNE RURALITÉ VIVANTE ET INCLUSIVE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 - 0S1 - AB3): FAVORISER L'INTÉGRATION CITOYENNE DANS LE PAYSAGE RURAL

### 4.1 Mon voisin, l'agriculteur

Le Parc naturel souhaite développer les relations entre les agriculteurs et la société au sens large. Son territoire est une région rurale qui suscite l'attrait des citoyens recherchant la quiétude de ses paysages et la qualité de son cadre de vie. Cependant, ces réalités rurale et agricole ne sont pas toujours connues ni comprises. Nous souhaitons les promouvoir afin de faciliter les relations entre les (nouveaux) habitants et le monde agricole pour encourager le dialogue entre les personnes. Nous souhaitons également développer le volet « social » de l'agriculture en favorisant les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé ou encore en encourageant le développement de fermes dites « d'accueil social » ou de « ressourcement ». En effet, la réinsertion de jeunes en décrochage scolaire ou placés par le juge, les stages à la ferme, l'hippothérapie, ... sont autant d'objectifs que peuvent rencontrer ce type de fermes. L'agriculture au-delà d'être nourricière est un élément social essentiel de nos campagnes. Dans ce cadre, en 2022, le Parc naturel suscitera et favorisera les échanges et les rencontres entre les agriculteurs, les habitants et un public fragilisé.

En 2022, le Parc naturel soutiendra les Journées Fermes Ouvertes et les portes ouvertes dans les fermes en les promotionnant et en y tenant un stand. Des capsules vidéos seront réalisées afin de faire découvrir l'activité des fermes et permettre une meilleure compréhension du métier. En 2022, le Parc naturel fêtera également ses 25 ans. A cette occasion, diverses animations auront lieu comme l'organisation de visites chez des agriculteurs pratiquant une agriculture innovante et durable via la visite des parcelles concernées afin de faire découvrir auprès des citoyens leurs démarches. D'autres visites de terrains pourront également être organisées chez divers producteurs afin de faire découvrir les modes de productions de nos aliments et ainsi recréer du lien entre agriculteurs et citoyens. D'autres actions concrètes seront mises en place dès 2022 (séances d'informations, visites, conférences, ...). De manière plus globale, le Parc naturel continuera





de participer aux différents groupes de travail « Agriculture » gérés par certaines communes (contribution aux publications d'articles sur « l'agriculture au fil des saisons », co-organisation de conférences, …) ainsi qu'aux différents PCDR. Nous inciterons les communes à mettre davantage en avant l'agriculture sur leurs sites internet, bulletins communaux, … Nous participerons également aux journées de visites et de formations organisées par les différents partenaires liés à l'agriculture sociale (ACW, PWDR, GAL, ASBL…). Le Parc naturel contribuera ainsi à la dynamique wallonne dans ce domaine. Il jouera un rôle de charnière entre ces partenaires et les agriculteurs afin de favoriser le développement d'une agriculture sociale et/ou de ressourcement.





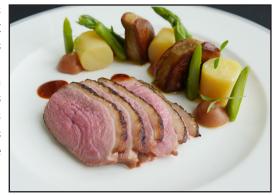
Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Mon voisin, l'agriculteur	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et les habitants	N. événements et fréquentation/promotion
	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé en contribuant au développement des fermes de ressourcement à finalité sociale	

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 - 0S1 - AB3) : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME ET D'UNE VIE RURALE ANCRÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### 4.2 Collinaria, La Biennale Gourmande

Région rurale et gastronomique, le Parc naturel du Pays des Collines souhaite naturellement intégrer les différents acteurs de ce secteur pour répondre à la demande croissante du « bien manger dans un environnement préservé ». La culture du bon-goût n'est plus à démontrer au Pays des Collines et est source de revenus pour les membres du secteur HORECA ainsi que pour les producteurs, artisans et agriculteurs diversifiés. Au travers du projet « Collinaria, La Biennale Gourmande », le Parc naturel, en collaboration avec les différents partenaires, a l'ambition de réunir les producteurs, les restaurateurs, les hébergements, les artisans, les commerçants et les étudiants autour d'un projet où chacun y trouve une place et un rôle. Développer des synergies avec les acteurs locaux, améliorer la connaissance des produits locaux, valoriser les savoir-faire des restaurateurs, tisser des liens entre jeunes et professionnels, s'inscrire dans une démarche de développement durable, ... sont une partie des valeurs fortes que véhicule Collinaria, La Biennale Gourmande.

La 7ème édition de Collinaria se tiendra le samedi 6 mai 2023. Pour cette année 2022, les organisateurs vont redéfinir le concept du festival afin de vérifier qu'il corresponde toujours bien aux objectifs initiaux du projet. Cette réadaptation du concept se fera sur base de l'évaluation réalisée en 2021 et se concentrera sur les fondamentaux de Collinaria, à savoir la promotion des producteurs et des produits locaux du Pays des Collines, ainsi que la mise en avant du savoir-faire culinaires des restaurateurs de la région. L'éducation fera également partie intégrante du festival. Dans ce cadre, plusieurs masterclass seront organisées avec la section hôtellerie de l'IPES d'Ath et des chefs participants au festival. L'année 2022 sera consacrée à la préparation de l'édition 2023, la réalisation des reportages photos producteurs et restaurateurs, ainsi que la rédaction des dossiers de demandes de subsides. De nouvelles actions seront également développées.





Nom du projet			Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Collinaria, La Biennal Gourmande		Biennale	Co-organiser Collinaria, la Biennale Gourmande	Réalisation de l'action/promotion
			Développer des synergies avec des acteurs locaux (hébergements, acteurs touristiques et culturels,)	N. synergies/acteurs concernés
			Développer des synergies avec le milieu scolaire	N. synergies/étudiants concernés
			Développer des synergies avec les producteurs pour favoriser la connaissance des produits locaux	N. synergies/producteurs concernés
			Développer des synergies avec les restaurateurs et parrains pour valoriser les savoir-faire culinaires	N. synergies/restaurateurs/parrains concernés

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE RURALE ET LA VIABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 - 0S2 - AB3) : FAVORISER, DÉVELOPPER ET FÉDÉRER LES ACTIVITÉS DE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

#### 4.3 Produisons et consommons local

Dans un contexte de diminution du nombre d'agriculteurs, la préservation d'une alimentation de qualité passe par le soutien à la viabilité des exploitations agricoles, notamment à l'échelle locale. La diversification agricole est l'une des sources qui permet d'améliorer les revenus d'une ferme. Engagé dans cette démarche depuis plusieurs années, le Parc naturel continuera à encourager, développer et fédérer les initiatives en la matière. Celles-ci répondent à une demande des producteurs d'être soutenus, formés et valorisés et aussi des consommateurs qui veulent une garantie de qualité des produits achetés et qui souhaitent soutenir une économie locale source d'emplois pour leur région. Accompagner les porteurs de projets, soutenir l'économie circulaire, promotionner les nouvelles initiatives, innover vers de nouvelles filières, développer des projets, organiser des visites de terrain et des journées de formation, communiquer pour les producteurs, s'intégrer dans des démarches à plus large échelle (Wallonie Picarde, Wallonie, Interreg, ...) sont le travail quotidien de la mission Développement Economique et Rural - Diversification Agricole du Parc naturel du Pays des Collines. En 2022, le Parc naturel continuera à organiser, dynamiser et soutenir le développement d'une vingtaine de marchés fermiers avec ses partenaires (leur concept et fonctionnement seront adaptés en 2022, sur base de l'évaluation réalisée en 2021), à fréquenter ou à organiser des évènements (conférences, visites de terrain, ...) en lien direct avec les circuitscourts, l'économie circulaire et la durabilité dans nos modes de consommation, à soutenir le développement de La Chouette Laine en promotionnant ses activités, à s'intégrer aux groupes de travail régionaux, à éditer des publications promotionnelles des producteurs et initiatives locales (Carnet des producteurs, Calendrier du Parc naturel...), à alimenter les réseaux sociaux et à relayer aux médias les informations liées aux thématiques évoquées ci-dessus. La réalisation de capsules vidéos et leur diffusion se poursuivront en 2022. Le Parc naturel clôturera sa participation à Food'Wapi, puisque le financement du projet se termine le 31 décembre 2021. Cependant, nous continuerons, avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, à suivre le projet de salle de découpe partagée mis en place dans le cadre du projet Food'Wapi. Cet accompagnement sera moins important que durant l'année 2021 par manque de subsides, sauf si une autre source de financement est trouvée.





En 2022, le Parc naturel promotionnera également la plateforme de référencement en circuits-courts « CRAFT » développée en 2021 auprès des communes, afin que ces dernières s'approprient l'outil et puisse développer des cartes « filles » sur leur site internet communaux respectifs, si elles le souhaitent. Le Parc naturel continuera à suivre le projet « Alim'Ath » avec la ville d'Ath et le CARAH. Pour rappel se projet de 3 ans a débuté en 2021 avec pour objectif le « Renforcement de la consommation de produits locaux, éthiques et durables sur le territoire du Pays Vert et du Pays des Collines sur base d'un diagnostic des flux agro-alimentaires » dans le cadre de l'appel à projet « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie ». Le Parc naturel rencontrera les producteurs afin d'évaluer la pertinence des actions mises en place et de sonder les besoins en matière de diversification agricole pour établir de nouveaux projets dans la perspective du futur Plan de gestion 2024-2033. Enfin, un cycle de formation pour les producteurs sera organisé en fonction des besoins.







Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Produisons et consommons local	Favoriser et soutenir la (co) organisation d'événements de promotion des produits locaux	N. événements et fréquentation/promotion
	Accompagner, favoriser et développer la dynamique économique des circuits-courts	N. synergies et démarches avec résultats/promotion
	Contribuer à la formation des producteurs et des artisans	N. formations/visites/fréquentation

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 – 0S2 – AB3) : FAVORISER L'AUTONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR LE DÉVELOPPEMENT DE MODES DE PRODUCTION PLUS ÉCONOMES

### 4.4 Plus d'autonomie pour nos fermes!

Produire de manière plus intégrée, économe et autonome est un enjeu clé de la viabilité des exploitations agricoles, notamment en polyculture-élevage où l'autonomie en protéines devrait davantage être recherchée. Produire ses propres protéines sur le parcellaire permet, d'une part, de mieux contrôler ses coûts de production mais aussi d'agir de façon positive sur l'environnement en s'affranchissant progressivement du système maïssoja. Il apparaît, dès lors, indispensable pour nos exploitants de développer ce modèle d'autonomie fourragère local, résilient et rentable. En 2022, le GT Herbe et Autonomie Fourragère poursuivra ses travaux et activités afin d'accompagner les agriculteurs vers plus d'autonomie fourragère en cultivant un fourrage qui allie graminées et légumineuses (luzerne, trèfle blanc, trèfle violet, ...). Les années 2018, 2019 et 2020 ont été caractérisées par des températures caniculaires, par contre, l'année 2021 nous a démontré que les années ne se ressemblent pas pour autant. C'est là que réside toute la difficulté du métier d'agriculteur. L'année 2021 a été particulièrement pluvieuse et compliquée pour les récoltes estivales mais, par contre, elle a permis aux agriculteurs de faire du stock en fourrages... Depuis 2 ans, les travaux et les conférences organisés par le GT Herbe et Autonomie Fourragère prennent en compte les changements climatiques et leurs effets sur la croissance des fourrages. Certains agriculteurs n'hésitent pas à essayer de nouvelles cultures innovantes (Méteils, Sorgho, Moha, ...) et cela dans le but de sécuriser leur stock fourrager pour l'hiver. En 2022, le GT Herbe et Autonomie Fourragère continuera de vulgariser l'une ou l'autre culture se comportant mieux que d'autres face à ce changement climatique. Les activités du GT permettent de promouvoir des systèmes alternatifs de production, de raisonner les apports de fertilisants, d'organiser des visites techniques, de faciliter les échanges d'expériences entre les agriculteurs, de redonner une valeur économique à l'herbe (en plus des aspects environnementaux et sociétaux) et de favoriser les conseils techniques personnalisés pour les éleveurs. Les résultats des travaux du GT font l'objet de résumés techniques. Lancé à petite échelle en 2021, parallèlement et en lien avec les actions du GT Herbe et Autonomie Fourragère, le Parc naturel du Pays des Collines développe et cofinance la mise en place de tests (culture innovante, ...) chez des agriculteurs membres du GT Herbe et Autonomie Fourragère.





Le cofinancement concerne l'achat de semences et le financement d'analyses des fourrages. Cela permet d'obtenir des données (comportement de la culture, valeurs alimentaires, ...) de certaines cultures testées dans des conditions réelles (climat, sol, ...). Cette action se poursuivra en 2022. Enfin, les partenaires des précédentes éditions du Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère réfléchiront à l'organisation de la 4ème édition!







Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Plus d'autonomie pour nos fermes!	Co-organiser des événements de promotion, d'étude et de rencontres entre agriculteurs sur l'autonomie fourragère	N. événements/visites/fréquentation
	Participer à des évènements de promotion et d'étude sur l'autonomie (fourragère,)	N. événements/visites
	Conseiller et accompagner les agriculteurs sur la production herbagère et autres thématiques visant davantage d'autonomie	N. agriculteurs conseillés/accompagnés/outils

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS3 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE QUI CONTRIBUE À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA MISE EN PLACE D'AUTRES MODES DE GESTION DE L'ESPACE RURAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – 0S3 – AB3) : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE INNOVANTE POUR PRÉSERVER LE SOL ET SA BIODIVERSITÉ, LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES INONDATIONS

### 4.5 Des sols et des eaux protégés

Depuis plusieurs années, le Parc naturel a développé des compétences dans la thématique de la gestion durable des sols. L'objectif est de former, d'informer et d'accompagner les agriculteurs vers une meilleure gestion de leurs sols et une prévention ou diminution des risques en aval. Dans ce contexte, l'utilisation des matières organiques est fondamentale au bon fonctionnement du système sol. Elles assurent la stabilité de la structure, favorisent l'infiltration et la rétention d'eau, dynamisent l'activité biologique, limitent l'érosion des sols. Leur valorisation et leur bonne utilisation sont un enjeu agricole mais également de société au sens large notamment par le stockage de carbone dans les sols ; ce qui contribue à limiter le réchauffement climatique. D'une part, il convient d'étudier des pistes pour trouver d'autres matières organiques valorisables (BRF, composts, ...) et d'autre part, il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs dans une meilleure gestion des matières organiques (fumiers, lisiers, engrais verts, compostage, ...). En lien avec un des objectifs de la Déclaration de Politique Régionale (plantation de 4000 km de haires et/ou un million d'arbres), le Parc naturel poursuivra ses recherches au développement de l'usage du BRF et cela tant sous l'angle pratique, économique, agronomique et environnemental. En 2022, le Parc naturel organisera des démonstrations de taille mécanisée des haies auprès des agriculteurs. Le Parc naturel poursuivra l'accompagnement des agriculteurs au travers de l'organisation de conférences à thème (conférences en salle durant le 1er trimestre), visites d'exploitations, conseils, expertise agronomique, discussions, conseils sur le travail du sol, réalisations d'analyses de sols, réalisations de plans de fertilisation VALOR, propositions de moyens efficaces de lutte contre l'érosion, ... En 2022, le Parc naturel poursuivra la mise en avant de méthodes simples afin de permettre aux agriculteurs de savoir diagnostiquer eux-mêmes l'état structural de leurs sols (conférence en salle, séances pratiques au champ, ...). Le Parc naturel mettra, à nouveau, en relation les agriculteurs, les pouvoirs publics et d'autres structures spécialisées (GISER, Protect'eau, Natagriwal, les Contrats Rivières, FIWAP, ...) afin de résoudre de manière proactive des problèmes d'érosion grâce à la mise en place d'aménagements concrets (fascines, interbuttes, ...). Une attention sera également accordée à la protection des eaux via le placement de pompes à museau et la sensibilisation des agriculteurs.







En 2022, le Parc naturel avec d'autres partenaires (SPW Ath) accordera une grande importance à la communication sur la réforme de la PAC et sur la mise en place des Couverts Végétalisés Permanents (CVP) de 6m le long des cours d'eau (conférences, mise en contact des agriculteurs avec le SPW, ...).

En 2022, le Parc naturel avec d'autres partenaires accordera à nouveau une attention particulière aux changements climatiques et à ses répercussions sur l'agriculture en général (production des cultures et des animaux, problématique de la ressource en eau, ...).

Courant 2021, des contacts ont été pris avec Natagriwal afin de développer des synergies « win-win ». Le but est d'avoir plus d'impacts dans le chef des deux structures en termes d'actions concrètes chez les agriculteurs en couplant les leviers d'actions de Natagriwal (plan d'actions) et du Parc naturel (creusement de mares, rédaction de dossiers de demande de prime à la plantation, analyses de sols, lutte contre l'érosion, installation d'aménagements antiérosifs, pose de nichoirs, ...). Au travers de visites communes, chaque structure aura davantage de contacts auprès des agriculteurs afin de proposer des actions communes et complémentaires allant toutes dans le sens du maintien et du développement de la biodiversité. En outre, afin de monitorer son travail, le Parc naturel s'est doté d'un outil de recensement et de planification d'actions mises en place ou à mettre en place sur base volontaire afin de développer le volet environnemental au sein des exploitations agricoles. L'idée est d'y aborder toutes les actions ayant un lien agriculture-environnement et de les planifier. Ce document nous permettra d'avoir pour chaque exploitation ayant fait appel aux services du Parc naturel, une vue globale des actions déjà réalisées par l'agriculteur lui-même, des actions réalisées avec le Parc naturel, des actions en cours et des actions à venir.









Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Des sols et des eaux protégés	Organiser la formation, l'information et la sensibilisation des agriculteurs sur les outils et techniques permettant une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	
	Participer à des événements de promotion et d'étude sur la gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. événements/visites
	Conseiller et accompagner les agriculteurs pour une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. agriculteurs conseillés/accompagnés/outils

### 5. INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AT1) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX ANCRÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – 0S1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL

Cette partie est développée en p.9

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (003 - 0S1 - AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

Cette partie est développée en p.9

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (004 - 0S1 - AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Cette partie est développée en p.9

### 6. PARTENARIAT ET COLLABORATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU LOCAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 - 0S1 - AT2) : MAINTENIR ET RENFORCER LES PARTENARIATS EXISTANTS ET RECHERCHER ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 - 0S1 - AT2): METTRE EN VALEUR ET SOUTENIR LE TRAVAIL DES ASSOCIATIONS

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU TRANSRÉGIONAL, TRANSFRONTALIER ET ENTRE PARCS NATURELS

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT3) : FAVORISER, CONTRIBUER ET ORGANISER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 - 0S1 - AT3): FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA NATURE PAR LA SENSIBILISATION

### 7.1 Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel

Informer et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître notre environnement et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. En 2022, le Parc naturel fêtera ses 25 ans. Dans ce cadre, il proposera, à nouveau, différentes séances de formations et d'information, comme par exemple, les ateliers de fabrication de produits ménagers et de cosmétiques écologiques ainsi que des démonstrations de taille d'arbres fruitiers, en collaboration avec Diversifruit. Le Parc naturel organisera également la Nuit des Chauves-souris. D'autre part, le Parc naturel prendra part à des manifestations (Fête du Tardin, Nuit de l'Obscurité, Week-end de l'Arbre, ...), activités, et autres festivités en fonction des demandes et des disponibilités. Diverses expositions sont également prévues, notamment en lien avec la thématique des pollinisateurs et de l'apiculture puisqu'un cycle de 6 exposés, ateliers et conférences seront organisés dans cette thématique (initiation à la reconnaissance des insectes pollinisateurs, la problématique de la diminution du nombre de pollinisateurs, les rôles des citoyens, ...). Enfin, le Parc naturel participera au développement d'outils de sensibilisation à l'environnement liés aux thématiques développées, par exemple par la création de brochures sur le thème des pollinisateurs.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences au développement et à la préservation de l'environnement	
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec la préservation de l'environnement	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance et la préservation du patrimoine naturel	

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 - 0S1 - AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DES PAYSAGES PAR LA SENSIBILISATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PAR L'INFORMATION

### 7.2 Connaître pour mieux protéger les paysages

Informer et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la qualité des paysages et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. En 2022, l'accent sera mis sur l'animation des citoyens et des forces vives du territoire autour du programme d'actions de la Charte Paysagère et cela notamment dans le cadre des 25 ans du Parc naturel. Il est en effet primordial que les acteurs territoriaux puissent s'approprier ce programme d'action et devenir des acteurs de la préservation des paysages. Le Parc naturel est accompagné par la Fondation Rurale de Wallonie sur ces aspects participatifs. Différents moyens de communication seront utilisés afin de s'assurer de la bonne information des citoyens quant à l'organisation des différents moments citoyens (Journal du Parc naturel, Facebook, site internet, bulletins communaux, ...) ou organisation d'autres activités favorisant la participation citoyenne. Enfin, le Parc naturel pourrait développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger les paysages	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages	

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (003 - 0S1 - AT3): FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA RURALITÉ PAR LA SENSIBILISATION

### 7.3 Connaître pour mieux protéger la ruralité

Informer et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la ruralité et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. La sensibilisation qui sera effectuée dans cette section sera à destination du grand public. Celle liée aux agriculteurs est reprise dans la partie « Développement économique et Rural ». Concrètement, le Parc naturel réalisera l'une ou l'autre séance de formations, d'informations ou une conférence sur la ruralité, qui pourrait, par exemple, prendre la forme d'un forum sur l'alimentation durable, d'une projection d'un film suivi d'un débat, ou tout autre activité de ce type, notamment dans le cadre des 25 ans du Parc naturel. Dans ce cadre, une pièce de théâtre sur l'agriculture suivie d'un débat sera organisée début 2022, en partenariat avec la Maison culturelle d'Ath. La sensibilisation à l'alimentation saine et au lien entre alimentation et agriculture seront mis en avant à travers les animations des marchés fermiers. Le Parc naturel prendra également part, dans la mesure du possible selon les conditions sanitaires et les enjeux, à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité, comme le Forum des Simplicités, la Foire Paysanne, la Foire Agricole de Frasnes-lez-Anvaing, ou la Foire Villageoise. Nous continuerons également à mettre à disposition des citoyens et associations partenaires la Recymobile, afin de promouvoir les producteurs locaux, l'alimentation saine et la ruralité. Il est également prévu de développer ou de participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité (outil pédagogique...). Le jeu éducatif créé en 2021 autour de la ruralité et de l'agriculture sera proposé sur le stand du Parc naturel lors des évènements et manifestations en lien avec l'agriculture. Ce jeu pourra également être utilisé lors d'animations dans les écoles. En 2022, un nouvel outil d'animation et de sensibilisation pourra peut-être voir le jour. Il s'agit d'un four à pain mobile. Ce four, installé dans la Recymobile, permettra d'une part de sensibiliser les citoyens à l'agriculture, au développement des filières et à l'alimentation saine et durable, au travers de l'organisation d'ateliers (adultes, enfants, intergénérationnels...) pour apprendre à faire son pain avec de la farine locale. Ces ateliers pourront, par exemple, être réalisés en ferme (lors de portes ouvertes, Journées Fermes Ouvertes, ...) afin de favoriser le contact entre agriculteurs et citoyens. D'autre part, cet outil permettra d'augmenter l'utilisation de la Recymobile. Outre le développement d'outils, le Parc naturel continuera la diffusion des outils pédagogiques « Prosensols » : dossiers pédagogiques « érosion », « matière organique » et « sol », les valisettes d'expériences sur le sol, et l'exposition « A la découverte du Sol ». A ce titre, toutes les écoles secondaires du Hainaut seront contactées afin de leur proposer gratuitement les dossiers pédagogiques.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger la ruralité	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité	N. outils (co)développés/diffusés

### OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AT3) : CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – 0S2 – AT3) : OPTIMALISER, AMÉLIORER ET RENFORCER LA COMMUNICATION NOTAMMENT EN UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### 7.4 Communiquer pour mieux sensibiliser

Au travers de sa communication, le Parc naturel vise à faire connaître ses différentes actions au service des pouvoirs publics, des associations et des citoyens. Outre cet aspect, il recherche surtout à renforcer le sentiment d'une appartenance commune des habitants à leur territoire ; le Pays des Collines. En effet, territoire rural imprégné de caractère et d'authenticité, le Pays des Collines jouit d'une identité ancrée dans l'associatif, le folklore et les mentalités. En Wallonie picarde, rares sont les endroits possédant une identité propre partagée par les communes, ressentie par les habitants et

vécue dans son folklore. Après une année passée à développer de nouveaux outils de communication (nouveau site web, alimentation de la page Facebook, nouvelle charte graphique appliquée au Journal du Parc naturel, au pack citoyen, au stand événementiel, etc.), 2022 verra la mise en place concrète de ces outils. L'année 2021, comme la précédente, a été marquée par la crise sanitaire, mais aussi par de nombreux changements au sein de l'équipe du Parc naturel. Cette équipe



s'est stabilisée lors du dernier trimestre 2021, ce qui permettra pour 2022 d'utiliser concrètement les nouveaux outils de communication. Le plan de communication 2021 sera réétudié pour 2022 afin d'établir une stratégie visant à faire rayonner les actions du Parc naturel sur son territoire et au-delà. On citera notamment la parution de deux numéros du Journal du Parc naturel, la gestion du site web afin d'y délivrer des informations régulières et actualisées, la participation à de nombreux événements de la région avec notamment le stand événementiel, la distribution du pack citoyen, la création de spots vidéos notamment pour présenter le Parc naturel, la tenue de différentes expositions en lien avec les missions du Parc naturel et les partenariats avec les médias locaux et les communes du territoire. Dans ce cadre, le Parc naturel aura autant recours à la communication traditionnelle qu'à une communication axée sur les réseaux sociaux et les outils numériques. La création de capsules vidéos sur le Parc naturel, ses projets et ses acteurs sera une action particulièrement développée en 2022 et cela notamment dans le cadre des 25 ans du Parc naturel.





Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Communiquer pour mieux sensibiliser	Utiliser une communication traditionnelle	N. types et quantités de canaux d'information
SCHSIBILISCI	Communiquer par les réseaux sociaux et les outils numériques	N. types et quantités de canaux d'information

### OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS3 – AT3) : FORMER ET ÉDUQUER LES CITOYENS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 - 0S3 - AT3): DÉVELOPPER L'ÉCO-CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE ET PENDANT LES TEMPS LIBRES

### 7.5 Éduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire

Actif dans le domaine de l'Education au Territoire depuis de nombreuses années, le Parc naturel poursuivra sa dynamique dont l'objectif est la sensibilisation des enfants par l'émerveillement, la découverte et la connaissance. Pour donner l'envie de protéger, il faut aimer et connaître. Le but est l'épanouissement de l'enfant par la nature et faire de lui un citoyen responsable conscient des enjeux de développement durable. Au point de vue pédagogique, l'objectif est d'utiliser au maximum les méthodes dites « actives ». Les enfants découvrent par eux-mêmes, les messages découlent de leurs propres déductions et sont donc mieux intégrés. Travailler avec les écoles est le meilleur moyen de toucher un maximum d'enfants et pas uniquement ceux dont les parents sensibilisés les inscrivent aux activités du Parc naturel. En 2022, le Parc naturel proposera toujours les « Chouettes animations » et poursuivra son travail d'accompagnement des écoles dans le développement et le suivi de projets à caractères pédagogique et environnemental. Cette année sera aussi l'occasion de renforcer la formation des enseignants, avec notamment la mise en place d'une courte formation « Ecole du Dehors » avant ou au début de l'année scolaire pour les enseignant.e.s le souhaitant. Le projet « Ecole du Dehors » prenant de plus en plus d'ampleur, nous chercherons à accompagner un maximum d'écoles pour sa mise en place, en pérennisant au maximum les sorties. Le principe est de sortir de façon régulière avec la classe pour vivre des moments dehors, découvrir et recréer un lien avec la nature mais aussi de se servir de la richesse qui nous entoure pour construire d'autres apprentissages (langage, psychomotricité, mathématiques, français, lecture de paysage et orientation, ...). En fonction de ses possibilités, le Parc naturel répondra également aux éventuelles demandes de structures partenaires. Le développement de jeux éducatifs n'est pas une priorité mais pourrait s'envisager en cas de besoin spécifique. Il se traduit aussi par la création des animations pour toutes les actions citées ci-dessus. Quant aux visites d'expositions, elles se feront en fonction de celles installées à la Maison du Pays des Collines.









Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Eduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire		N. animations et fréquentation
	Accompagner les écoles dans le développement et le suivi de projets	N. projets/activités accompagnés et fréquentation
	Contribuer à la formation des enseignants	N. activités/sorties/réunions et fréquentation
	Contribuer au développement de l'Ecole du Dehors	N. activités/sorties/réunions et fréquentation
	Répondre aux demandes de structures partenaires	N. demandes et fréquentation
	Développer et concevoir des jeux éducatifs	N. jeux (co)développés/diffusés
	Organiser la visite guidée d'exposition pour les écoles	N. visites guidées et fréquentation

### 7.6 Développons des activités pendant les temps libres

Outre les activités pédagogiques réalisées pendant la période scolaire et selon les mesures « Covid », le Parc naturel développe également ce type d'activités en dehors du temps scolaire afin de couvrir toute l'année civile. Divers stages sont organisés durant certaines vacances scolaires (printemps, été – ce qui variera peut-être pour la rentrée de septembre 2022 selon les nouveaux aménagements scolaires développés) ; ce qui permet de toucher un public plus large tout en répondant au besoin des parents. Pour 2022, les thématiques des stages varieront quelque peu afin de proposer des activités variées et de renouveler l'offre de stage. Les classes d'âge couvertes seront les 4-6 ans (maternelle), les 6-8 ans, les 9-12 ans (primaire) et les 13-16 ans (secondaire), avec des tarifs abordables pour la plupart des budgets familiaux. Ces stages auront lieu dans l'environnement proches des locaux du Parc naturel, mais aussi pour certains dans d'autres lieux (Bassins de Frasnes, chez certains producteurs, etc.). Enfin, le Parc naturel intervient également, en fonction de ses disponibilités, comme prestataire dans différents stages organisés par d'autres structures.











Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Développons des activités pendant les temps libres	(Co) organiser des stages	N. stages (co) organisés et fréquentation
	Intervenir dans des stages organisés par d'autres structures	N. interventions et fréquentation

# PLAN STRATÉGIQUE 2022 PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES

